



**INVESTIR,
C'EST AUSSI AGIR**

91-93 BOULEVARD PASTEUR
CS61595
75015 Paris Cedex 15
T 01 53 15 70 00
WWW.CPR-AM.COM

CPR USA ESG

**OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français**

**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	12
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	28
Informations spécifiques	30
Informations réglementaires	31
Certification du Commissaire aux comptes	37
Comptes annuels	42
Bilan Actif	43
Bilan Passif	44
Hors-Bilan	45
Compte de Résultat	46
Annexes aux comptes annuels	47
Règles et méthodes comptables	48
Evolution de l'Actif net	53
Compléments d'information	54
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	70
Inventaire	73
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	79

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR USA ESG - P

Code ISIN : (C) FR0010501858

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR USA ESG - P, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargi par rapport à la composition de son indice de référence.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

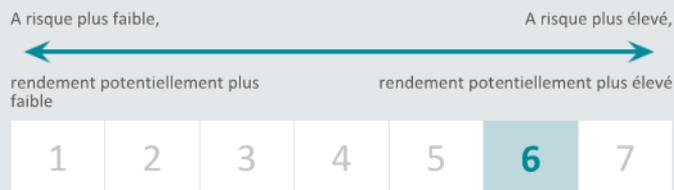
CPR USA ESG - P est libellée en EUR.

CPR USA ESG - P a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR USA ESG - P capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions américaines.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.



asset management

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR USA ESG - H-P EUR

Code ISIN : (C) FR0013053790

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR USA ESG - H-P EUR, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

Pour cette part, une couverture systématique à l'investissement du risque de change US Dollar par rapport à l'euro est mise en place et a pour objectif de couvrir l'impact de l'évolution du taux de change US Dollar/euro sur la performance de la part. Cette couverture est réajustée de manière périodique, selon la même fréquence que celle de son indice.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle de l'indice S&P500 couvert en euro (couvert contre le risque de change US Dollar/euro) dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

CPR USA ESG - H-P EUR est libellée en EUR.

CPR USA ESG - H-P EUR a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR USA ESG - H-P EUR capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions américaines couvertes en euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR USA ESG - O

Code ISIN : (C/D) FR0010593830

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR USA ESG - O, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargi par rapport à la composition de son indice de référence.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

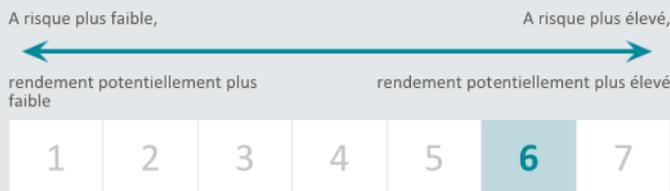
CPR USA ESG - O est libellée en EUR.

CPR USA ESG - O a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR USA ESG - O capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions américaines.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR USA ESG - H-PM EUR

Code ISIN : (C) FR0013462603

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR USA ESG - H-PM EUR, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

Pour cette part, une couverture systématique à l'investissement du risque de change US Dollar par rapport à l'euro est mise en place et a pour objectif de couvrir l'impact de l'évolution du taux de change US Dollar/euro sur la performance de la part. Cette couverture est réajustée de manière périodique, selon la même fréquence que celle de son indice.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargi par rapport à la composition de son indice de référence.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

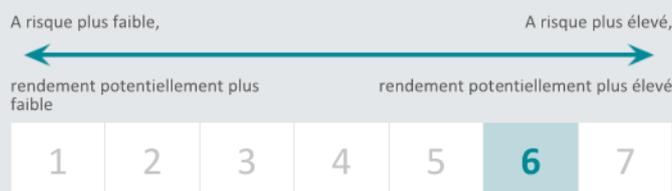
CPR USA ESG - H-PM EUR est libellée en EUR.

CPR USA ESG - H-PM EUR a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR USA ESG - H-PM EUR capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions américaines couvertes en euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.



asset
management

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR USA ESG - H-G EUR

Code ISIN : (C/D) FR0013053816

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR USA ESG - H-G EUR, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

Pour cette part, une couverture systématique à l'investissement du risque de change US Dollar par rapport à l'euro est mise en place et a pour objectif de couvrir l'impact de l'évolution du taux de change US Dollar/euro sur la performance de la part. Cette couverture est réajustée de manière périodique, selon la même fréquence que celle de son indice.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle de l'indice S&P500 couvert en euro (couvert contre le risque de change US Dollar/Euro) dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

CPR USA ESG - H-G EUR est libellée en EUR.

CPR USA ESG - H-G EUR a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR USA ESG - H-G EUR capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions américaines couvertes en euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR USA ESG - R

Code ISIN : (C) FR0013294733

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR USA ESG - R, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée et tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux. xxxxx

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

CPR USA ESG - R est libellée en EUR.

CPR USA ESG - R a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR USA ESG - R capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions américaines.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR USA ESG - I

Code ISIN : (C) FR0010507913

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR USA ESG - I, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

CPR USA ESG - I est libellée en EUR.

CPR USA ESG - I a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR USA ESG - I capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible ← → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions américaines.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.



asset management

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR USA ESG - H-I EUR

Code ISIN : (C) FR0013053808

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR USA ESG - H-I EUR, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

Pour cette part, une couverture systématique à l'investissement du risque de change US Dollar par rapport à l'euro est mise en place et a pour objectif de couvrir l'impact de l'évolution du taux de change US Dollar/euro sur la performance de la part. Cette couverture est réajustée de manière périodique, selon la même fréquence que celle de son indice.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle de l'indice S&P500 couvert en euro (couvert contre le risque de change US Dollar/euro) dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargie par rapport à la composition de son indice de référence.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

CPR USA ESG - H-I EUR est libellée en EUR.

CPR USA ESG - H-I EUR a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR USA ESG - H-I EUR capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions américaines couvertes en euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR USA ESG - PM

Code ISIN : (C) FR0013462595

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR USA ESG - PM, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le fonds est conforme aux dispositions de l'article 9 du Règlement "Disclosure".

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

D'autre part, la société de gestion s'assure :

- Qu'elle exclut au moins 20% des titres de l'univers d'investissement en appliquant son approche ESG

- Qu'au minimum 90% des émetteurs en portefeuille soient notés ESG

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres permettant de retenir environ 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargi par rapport à la composition de son indice de référence.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque. Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille. Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement "Disclosure" ou (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence dans le cadre du Règlement "Disclosure".

CPR USA ESG - PM est libellée en EUR.

CPR USA ESG - PM a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR USA ESG - PM capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible ← → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de cette part reflète celui des actions américaines.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Compte rendu d'activité

Octobre 2021

Faits marquants sur les marchés financiers : En octobre, les grands marchés d'actions ont vivement rebondi après la pause du mois précédent. Les indices mondiaux ont progressé de plus de 5% malgré la hausse des taux longs, les craintes d'inflation persistantes et les ruptures et délais dans les chaînes d'approvisionnement. Les Etats Unis ont eu la plus forte progression, suivis par l'Europe. Seul le Japon est resté en retrait. Aux Etats-Unis, la hausse s'est faite malgré l'annonce d'une hausse des prix à la consommation de 5.4%, accompagnée d'un discours plus dur en provenance du FOMC. La Fed pourrait devoir réévaluer sa politique monétaire si l'inflation américaine est toujours au-dessus de 4% au printemps prochain. Par ailleurs l'enveloppe budgétaire du plan de relance soutenue par Biden a été substantiellement réduite. Le plan d'investissement de 1 500Mds\$ sur les infrastructures (déjà approuvé par le Sénat mais pas encore par la Chambre des Représentants) devrait toutefois être adopté. L'élément très favorable a sans doute été la bonne qualité des publications. Près des trois quarts des sociétés du S&P500 qui ont publié ont dépassé les estimations de résultats par action. La croissance des résultats pour ces sociétés s'élève à +41% en glissement annuel, 10% au-dessus des attentes. Les matériaux et les produits industriels enregistrent une croissance des bénéfices particulièrement forte, 5 des 8 secteurs restants enregistrant également une croissance à deux chiffres. En revanche, le secteur de la consommation discrétionnaire et les services publics publient des chiffres en baisse. La croissance du chiffre d'affaires aux États-Unis est de +18% en glissement annuel, surprenant positivement de 3%. Les secteurs de la consommation discrétionnaire, des financières et de l'énergie se sont appréciés de plus de 10%, surfant sur la hausse des taux longs, la poursuite de l'ascension du cours du brut et le parcours singulier de Tesla qui a pris près de 45%, voyant sa capitalisation passer de 780 à 1 120Md\$. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois de septembre une performance proche celle de son indice et toujours supérieure à celle du benchmark sur l'année en cours. L'effet du filtre ESG a été positif au cours du mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au regard du filtre ESG étant supérieures à celle des valeurs exclues. Le filtre ESG nous évite par exemple d'être exposé aux performances décevantes de quelques valeurs : Meta Platforms (ex Facebook (-5%)), Comcast (-8%), Johnson & Johnson (1%) ou Boeing (-6%). L'exposition aux petites valeurs ainsi qu'aux valeurs « qualité », affichant une rentabilité élevée pour leur valorisation, a été défavorable. Parmi les positions les plus contributives, on trouve Microsoft (+15%), Moodys (+13%) ou Nike (+14%). Perspectives pour le mois suivant : Notre scénario central reste une normalisation graduelle de l'économie avec une inflation perçue comme transitoire et un recul de l'épidémie. Dans ce cadre, la croissance reste soutenue et les politiques monétaires et budgétaires accommodantes. Les marchés actions pourraient alors continuer leur progression. Notre crainte reste un dérapage de l'inflation et un durcissement plus marqué par les banques centrales. Un ralentissement plus marqué en Chine et en Asie qui se transmettrait peu à peu à l'ensemble du Monde est un autre sujet d'inquiétude.

Novembre 2021

Faits marquants sur les marchés financiers : En novembre, les inquiétudes liées à l'évolution de la crise sanitaire, illustrées par l'annonce du confinement en Autriche, ont pesé sur les indices. La communication de la Fed a également pesé, en évoquant le caractère plus durable de l'inflation. L'ensemble des grands marchés d'actions est en baisse. Les indices mondiaux sont en retrait de près de 2%, les Etats unis résistent mieux, le S&P 500 perd moins de 1% suivi de l'Europe en baisse de 2%, du Japon puis des émergents. Aux Etats-Unis, Jérôme Powell a adopté un discours plus ferme en enlevant le qualificatif de « transitoire » de ses éléments de langage pour qualifier l'inflation et en justifiant un raccourcissement de l'agenda de la fin des programmes de rachat. De l'échéance implicite présentée au terme de la réunion du FOMC du 3 novembre de fin juin, on passerait ainsi à fin mars ou fin avril. Les indices US, plus riches en valeurs de croissance sensibles au recul des taux longs, ont mieux résisté que leurs homologues européens où la pression sanitaire a par ailleurs été plus forte. Le Nasdaq a fini à l'équilibre (+0.3%), le S&P n'a abandonné que 0.7%. Les biais sectoriels aux Etats-Unis ont été marqués avec la baisse de l'énergie (-5.1%) et des financières (-5.7%). Les services de communication (-5.2%) ont par ailleurs été arbitrés au profit de la tech (+4.3%) et de ses composantes « semis » (+9.9% pour les équipements et +16.8% pour les semis proprement dits) et hardware (+10.4%). Les signaux positifs sur les ventes d'iPhones en amont des fêtes de fin d'année ont été salués. Apple et ses 2.45tr\$ de capitalisation se sont adjugés 10.5% sur le mois. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois de novembre une performance inférieure à celle de son indice. L'effet du filtre ESG a été très négatif au cours du mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au

regard du filtre ESG étant inférieures à celle des valeurs exclues. Les exclusions ESG les plus couteuses ce mois-ci sont Apple (+14%) ; Pfizer (+27%) et Qualcomm (+40%). Le filtre ESG nous évite en revanche d'être exposé aux performances décevantes de quelques valeurs : Merck (-12%), JP Morgan (-4%) ou Bank of America (-4%). L'exposition aux petites valeurs ainsi qu'aux valeurs décotées a été défavorable. Parmi les positions les plus contributives, on trouve Seagate (+15%), Intuit (+10%) ou AMD (+30%). Perspectives pour le mois suivant : Notre scénario central reste une normalisation graduelle de l'économie avec une inflation perçue comme transitoire. Les scénarios alternatifs reprennent les deux grandes inquiétudes : un moindre soutien des banques centrales qui répondent à une inflation élevée et un retour de la crise sanitaire qui entraîne des mesures de restriction d'activité et un ralentissement de la croissance. Une progression modérée des marchés est anticipée dans le cadre du scénario central, les scénarios entraînant en revanche un net recul des indices mondiaux.

Décembre 2021

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de décembre a permis de finir l'année sur une hausse supplémentaire pour les marchés d'actions. Les indices mondiaux ont progressé en moyenne de 4%. Une nouvelle fois, ce sont les marchés européens (+5.2%) et américains (+4.5% pour le S&P) qui ont eu les meilleures performances tandis que le Japon et les émergents étaient en retrait. L'appétit pour le risque a soutenu le mouvement malgré le retour des contraintes sanitaires avec la forte hausse des infections liées au variant Omicron, les ratés des négociations autour du plan « Build Back & Better » de l'administration Biden et la confirmation de l'inflexion du discours ou des actions d'un certain nombre de grandes banques centrales. Aux Etats-Unis, les biais sectoriels ont été souvent dictés par le mouvement sur les taux d'intérêt, les taux courts ayant remonté plus vite que les taux à 10 ans. Si les financières ont sous-performé à la marge, les utilities, l'immobilier et les télécoms ont fait mieux ou aussi bien que les cycliques. Au sein de ces dernières, les prises de bénéfices qui ont accompagné la cession par Elon Musk d'une partie non négligeable de sa participation dans Tesla ont lourdement pesé sur l'auto et la consommation discrétionnaire. Au sein des défensives, la santé a également beaucoup mieux tiré parti qu'en Europe de la vague Omicron. Comme en Europe, l'énergie et la tech ont sous-performé à la marge. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois de novembre une performance inférieure à celle de son indice. L'effet du filtre ESG a été négatif au cours du mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au regard du filtre ESG étant inférieures à celle des valeurs exclues. Les exclusions ESG les plus couteuses ce mois-ci sont Apple (+6%) ; Broadcom (+19%) et Johnson&Johnson (+9%). Le filtre ESG nous évite en revanche d'être exposé aux performances décevantes de quelques valeurs : Tesla (-9%), JP Morgan (-1%) ou Citigroup (-6%). L'exposition aux petites valeurs a été favorable, celles-ci ayant surperformé le marché ainsi que l'exposition aux valeurs de qualité (valorisation rapportée à la rentabilité). L'exposition aux valeurs volatiles a en revanche contribué négativement. Leur poids a été réduit au cours du mois au profit des valeurs défensives. Parmi les positions les plus contributives, on trouve Microsoft (+3%), Mastercard (+18%) ou Hewlett Packard (+13%). Perspectives pour le mois suivant : Notre scénario central reste une normalisation graduelle de l'économie et de la politique monétaire dans un contexte de recul de l'épidémie. Les scénarios alternatifs reprennent les deux grandes inquiétudes : un resserrement monétaire précipité avec des anticipations de l'inflation qui s'emballent et une hausse marquée des taux longs. Le retour de la crise sanitaire qui entraîne des mesures de restriction d'activité et un ralentissement de la croissance. Une progression modérée des marchés est anticipée dans le cadre du scénario central, les scénarios entraînant en revanche un net recul des indices mondiaux.

Janvier 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Les marchés boursiers mondiaux ont commencé 2022 en hausse, après une année 2021 exceptionnelle, mais se sont retournés à la baisse tôt dans le mois, les États-Unis enregistrant la plus forte baisse (S&P 500 -6,47%) suivi de l'Europe Stoxx600 et du Japon. L'inflation, les inquiétudes concernant le resserrement des banques centrales et les tensions en Europe de l'Est ont inquiétés les investisseurs, ce qui a entraîné une forte augmentation de la volatilité (le VIX atteignant 32 en cours de mois). Les publications macroéconomiques donnent une image mitigée au Etats Unis. L'indice manufacturier continue d'indiquer une activité économique en croissance, tandis que la baisse dans les services montre l'effet négatif du virus Omicron. L'inflation atteint un niveau élevé à 7% sur un an tandis que le taux de chômage est au plus bas annonçant des tensions du marché du travail. Au niveau sectoriel, la surperformance de l'énergie et des financières a été marquée. La consommation discrétionnaire, l'immobilier et la technologie ont en revanche été à la traîne. Une petite moitié des sociétés du S&P500 ont publié leurs

résultats pour le quatrième trimestre 2021. Une majorité d'entre elles ont dépassé les attentes du marché, tant pour les résultats que pour leur chiffres d'affaires. Sur l'année, les bénéfices par actions croissent de 29%, 5% au-dessus des attentes, et l'activité des entreprises de 17%, 3% au-dessus des attentes. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois de janvier une performance proche de celle de son indice. L'effet du filtre ESG a été négatif au cours du mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au regard du filtre ESG étant assez sensiblement inférieures à celle des valeurs exclues. Les exclusions ESG les plus couteuses ce mois-ci sont Apple (-0,2%) ; Bershire HAttaway (+6%) et Wells Fargo (+14%). Le filtre ESG nous évite en revanche d'être exposé aux performances décevantes de quelques valeurs : Tesla (-10%), Broadcom (-11%) ou Pfizer (-9%). L'exposition aux valeurs de qualité (valorisation rapportée à la rentabilité) et aux valeurs « dividende » a été favorable. L'exposition aux valeurs de l'énergie a également été favorable. Parmi les positions les plus contributives, on trouve Exxon (+26%), Exelon (+2%) ou Keycorp (+10%). Perspectives pour le mois suivant : Notre scénario central reste une normalisation graduelle de la politique monétaire avec une croissance soutenue et une inflation élevée mais contrôlée. Les banques centrales américaines et européenne commencent à réduire leur soutien et à réduire leur bilan par non réinvestissement. Le scénario alternatif est celui d'un resserrement monétaire précipité dans le cadre d'une demande forte et d'une inflation très élevée qui entraîne une remontée des taux directeurs des banques centrales. L'inflation entraîne une érosion des marges et une crainte d'une perte de contrôle par la FED. Une progression modérée des marchés est anticipée dans le cadre du scénario central, les scénarios entraînant en revanche un net recul des indices mondiaux.

Février 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de février a amplifié la baisse sur l'ensemble des grands marchés mondiaux. Le marché qui s'était repris en se concentrant sur les résultats annuels des sociétés a été vivement affecté par la crise Ukrainienne. Avec la reconnaissance de l'indépendance des « républiques populaires » autoproclamées de Donetsk et de Louhansk, puis l'invasion par l'armée russe de l'Ukraine a commencé le pire conflit sur le continent depuis 1945. La première conséquence économique a été l'envolée du Brent au-dessus du niveau symbolique des 100\$, une première depuis 2014. Les matières premières ont enregistré de nouveaux records avec un prix de l'aluminium à 3400 dollars la tonne, le nickel à plus de 25 000 dollars et la tonne et le blé sur le marché parisien a pris 16% à 341 euros la tonne, un prix inédit. Le contrat à terme de gaz pour le mois de mars s'est envolé de plus de 30%, atteignant 116 euros le mégawattheure. Suite à l'invasion, les chefs d'Etats et de gouvernement se sont entendus sur la mise en place de nouvelles sanctions (exclusion de certaines banques russes de Swift, gels des avoirs financiers de personnalités russes, dont le président, fermeture des espaces aériens.). L'escalade ne s'est pas terminée car Vladimir Poutine a ordonné de mettre en alerte la « force de dissuasion » nucléaire russe. En mesure de rétorsion, les occidentaux ont décidé d'empêcher la banque centrale russe de déployer ses réserves internationales d'une manière qui compromettent l'impact des sanctions, une première pour une banque centrale du G20. L'espoir en fin de mois de négociations ont permis au marché de limiter la baisse. Au niveau des taux, la FED a confirmé qu'elle agirait au mois de mars mais la probabilité d'une hausse de 50bp a fortement diminué. Le taux US 10 ans a fait un pic à 2.045% avant les événements ukrainiens pour terminer à 1.827% en fin de mois. La BCE a mentionné qu'elle pourrait être flexible dans sa politique. Le Bund a fait un pic à 30.6 bp avant de terminer le mois à 13.2 bp. Dans ce contexte, le S&P 500 baisse de 3,2%, l'Europe de € Stoxx 600 aura perdu 3.4% et le Japon de 1,2%. Aux Etats-Unis, les écarts sectoriels ont été importants. L'énergie a surperformé (+7%) soutenue par la hausse du prix du baril. Les autres secteurs sont en baisse. Les telecoms (-6.7%) et la technologie (-4.8%) ferment la marche. 90% des sociétés du S&P500 ont publié leurs résultats pour le dernier trimestre de 2021. 75% ont dépassé les attentes en termes de chiffres d'affaires et de résultats. Les attentes ont été révisées marginalement à la baisse pour le premier trimestre 2022 tandis que la fin de l'année est révisée en hausse. Au final, le consensus est révisé en hausse de 0.8%. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois de février une performance supérieure à celle de son indice. L'effet du filtre ESG a été positif au cours du mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au regard du filtre ESG étant supérieures à celle des valeurs exclues. Le filtre ESG nous évite en revanche d'être exposé aux performances décevantes de quelques valeurs : Meta (-32%), Apple (-6%), Pfizer (-9%) ou Tesla (-10%). En revanche, les exclusions de Bershire Hataway (+2%) ou freeport (+26%) ont été couteuses. L'exposition aux petites valeurs a été favorable, les grandes valeurs ayant eu une moins bonne performance en février. L'exposition aux valeurs value et blend a été favorable. L'exposition aux valeurs dividendes a été renforcée au cours du mois, avec là aussi un effet positif. Parmi les positions en portefeuille les plus contributives, on trouve Mr Cooper (+29%), Exelon (+4%)

ou Bristol-Myers (+6%). Perspectives pour le mois suivant : La hausse de l'inflation et des rendements obligataires a amené les investisseurs à s'inquiéter des perspectives de bénéfices des entreprises, mais la saison des bénéfices du quatrième trimestre a fourni des résultats réconfortants. Le portefeuille est bien positionné avec un biais plus défensif, le momentum du BPA est protecteur après les bonnes publications, la valeur (société non sensible à la dette) et l'aversion au risque sont des éléments clés dans cet environnement incertain. L'indicateur de crédit est toujours activé et le signal Equity est devenu « risk-on » début mars, ce qui signifie que nous entrons dans une période de stress pour une période plus longue. Dans les prochaines semaines, nous surveillerons avec attention les valeurs défensives qui peuvent résister mais aussi les valeurs les moins impactées par une récession mondiale et surtout sensibles à la crise géopolitique à laquelle nous sommes confrontés.

Mars 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de mars a été marqué par la poursuite du conflit entre l'Ukraine et la Russie. Les pourparlers n'ont pas abouti et les négociations continuent. La Russie est fortement pénalisée par les sanctions internationales (embargo sur les exportations russe et retrait des entreprises présentes en Russie). Sont apparus également les premiers impacts économiques du conflit : l'inflation a atteint de nouveaux records aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro, tandis que les enquêtes de conjoncture ont marqué le pas et la confiance des ménages s'est effondrée. Les marchés de l'emploi demeurent néanmoins tendus. La Fed a donc entamé le resserrement de sa politique monétaire, tandis que la Banque d'Angleterre a procédé au second relèvement de ses taux et que la BCE a précisé la réduction de son programme d'assouplissement quantitatif. Sur le plan sanitaire, alors que de nombreux pays parviennent à mieux gérer le virus et à lever les restrictions, le Covid continue de se propager à travers la Chine, où la flambée des nouveaux cas s'élève au-delà des niveaux atteints deux ans auparavant, mettant au défi la politique de tolérance zéro. Dans ce contexte, les marchés actions ont plus qu'effacé leurs pertes de février mais restent en dessous de leur niveau de début d'année. Seules les actions chinoises se sont inscrites en baisse, en raison des nouvelles mesures de quarantaine. Enfin, après un pic à près de 130 USD/baril, les cours pétroliers se sont repliés, clôturant cependant le mois en hausse de 6 USD par rapport à fin février. Les prix du gaz ont également enregistré une forte volatilité. Aux États-Unis, le S&P 500 a progressé de 4% un peu au-dessus des indices européens mais en dessous du Japon. Malgré les troubles géopolitiques et les inquiétudes concernant l'inflation, les estimations des bénéfices du S&P 500 ont continué à être revues à la hausse ces derniers temps. Les estimations de la marge opérationnelle restent élevées, à 17,45%, ce qui constituerait toujours un niveau record. La vigueur continue des ventes et la demande des consommateurs restent toutefois élevées. La croissance des ventes du S&P 500 est actuellement attendue à 9,3%, et la tendance à la révision des estimations est en hausse constante. Le secteur de l'énergie a bénéficié de la hausse du baril et des bons résultats des sociétés du secteur. De même, les matériaux ont profité de la vigueur des métaux industriels et précieux. Les automobiles se sont particulièrement bien tenu, dans le secteur de la consommation discrétionnaire. En revanche, les constructeurs immobiliers ont souffert du niveau des taux. Les valeurs technologiques ont été globalement en ligne. Les grandes capitalisations, Microsoft et Apple ont soutenu le secteur. L'industrie a légèrement sous-performé, les produits de construction, le transport étant un peu à la traîne. Le secteur financier a été le seul à baisser au cours du mois, avec les banques tandis que les assureurs et les gestionnaires d'actifs ont largement progressé. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois de mars une performance inférieure à celle de son indice. L'effet du filtre ESG a été très négatif sur le mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au regard du filtre ESG étant inférieures à celle des valeurs exclues. Le filtre ESG écarte en effet quelques grandes valeurs ayant particulièrement bien performé : Tesla (+24%), Apple (+7%), Berkshire Hathaway (+11%), Amazon (+7%) et Microsoft (+4%). En revanche, les exclusions de plusieurs bancaires ont été profitables : Bank of America (-6%), JP Morgan (-3%), Wells Fargo (-8%) et Citigroup (-9%). L'exposition aux petites valeurs a été défavorable, les grandes valeurs ayant eu une meilleure performance ce mois-ci. L'exposition aux valeurs de qualité a été défavorable, tandis que nous n'étions pas suffisamment exposés aux valeurs de croissance. Le principal mouvement du fonds a été la vente de la position sur Microsoft exclue de l'univers éligible. Perspectives pour le mois suivant : La hausse de l'inflation et des rendements obligataires reste une inquiétude pour les perspectives du marché actions. Un dérapage de l'inflation, amplifié par la hausse des prix des matières dont l'énergie reste une crainte majeure. A ce titre, nous serons très vigilants aux perspectives que donneront les entreprises lors de leurs publications trimestrielles qui commencent le 13 avril. Nous conservons un scénario central légèrement positif d'ici la fin de l'année, dans l'hypothèse d'une conduite maîtrisée des taux par les banques centrales et d'un apaisement des tensions géopolitiques en

Europe et sanitaires en Chine. Dans ce cadre, nos indicateurs nous encouragent à reprendre un peu de risque.

Avril 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois d'avril a été marqué par un contexte macro-économique instable en raison de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et le manque de visibilité sur l'évolution des politiques monétaires des banques centrales provoqué par les pics d'inflation. Les sanctions économiques pèsent sur la Russie avec les annonces d'embargo sur les importations de charbon russe, tandis que se renforcent les menaces sur les livraisons de gaz à l'Europe. Du côté des banques centrales, plusieurs pays tels que la Pologne, le Canada, la Corée du Sud et la Nouvelle Zélande ont relevé leurs taux directeurs afin de contrer l'inflation qui atteint un niveau historique. Le discours de la FED est plus également plus restrictif. J. Powell envisage une hausse des taux de +50bps lors de la réunion du 3 et 4 mai prochain et prévoit de réduire son bilan. La BCE quant à elle a maintenu ses taux inchangés mais les membres du conseil des gouverneurs de la BCE adoptent désormais un discours plus fermes. Les marchés semblent désormais anticiper une hausse de +50bps d'ici septembre. Dans ce contexte, le S&P500 a connu son plus mauvais mois depuis mars 2020 et le début de la pandémie (-8.8%). L'Europe limite les dégâts avec une baisse de 1% et 3% en zone Euro. Le Nikkei perd 4% tandis que les émergents baissent en moyenne de 6%. Aux Etats-Unis, La consommation des ménages, l'investissement et les dépenses publiques sont demeurés élevés. La saison de publication des résultats est bien avancée avec près de 40% des sociétés ayant déjà publié. 79% des sociétés du S&P500 ayant publié ont dépassé les attentes de BPA. La croissance des BPA pour ces sociétés était de +1% en rythme annuel, une surprise positive de 6%. L'Energie et les Industrielles continuent d'être aidés par une base de comparaison favorable, tandis que les Financières et les Services de Communication affichent des croissances négatives. Les chiffres d'affaires affichent une croissance de 11% en rythme annuel, une surprise positive de 2%. Les services de communication ont été le secteur le moins performant avec les baisses de Netflix (-49,2%), Walt Disney, Alphabet et Meta Platforms. A l'inverse, Twitter a progressé suite à l'opération de privatisation d'Elon Musk. Les biens de consommation discrétionnaire ont été fortement pénalisés par Amazon et Tesla. La technologie a été un autre grand perdant avec les semi-conducteurs ou Apple. Les valeurs financières n'ont pas réussi à tirer parti de la hausse des taux pénalisées par les inquiétudes liées à la croissance. Les biens de consommation de base ont été les plus grands bénéficiaires de la rotation défensive, notamment les produits de santé et soins ainsi que le tabac et les produits alimentaires. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois d'avril une performance supérieure à celle de son indice. L'effet du filtre ESG a été très positif sur le mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au regard du filtre ESG étant supérieures à celle des valeurs exclues. Le filtre ESG écarte en effet quelques grandes valeurs avec des performances décevantes au cours du mois : Amazon (-20%), Tesla (-15%), Alphabet (-13%) et Apple (-5%). En revanche, les positions en Twitter (+33%), Procter et Gamble (+11%) et Kimberley Clark (+19%) ont été favorables. L'exposition aux petites valeurs a été favorable, conséquence des baisses marquées de plusieurs méga capitalisations. L'exposition aux valeurs de qualité et aux valeurs dividendes a été favorable. Le principal mouvement du fonds a été la constitution d'une position sur Microsoft revenu dans l'univers éligible. Perspectives pour le mois suivant : Le scénario central reste un apaisement des tensions, désescalade géopolitique en Ukraine, sortie de confinement en Chine et poursuite de la politique de normalisation par les banques centrales qui permet une maîtrise de l'inflation. Dans ce cadre, une hausse des marchés est envisagée. Les scénarios alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle prix salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale.

Mai 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Après le repli brutal du mois dernier, les marchés actions ont connu des performances mitigées : globalement stables aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, grâce à un rebond en fin de période. Les marchés ont continué de s'inquiéter d'une possible récession, malgré des données économiques bien orientées. La consommation est demeurée soutenue : les ventes au détail américaines ont progressé de 0,9% m/m en avril, tandis que les dépenses réelles ont augmenté de 2,7% au 1er trimestre 2022. Une même solidité s'est observée sur le front de la production industrielle, en hausse de 1,1% sur un mois en avril. Les entreprises ont conservé des marges confortables, ce qui implique une très faible probabilité de récession à court terme. La performance du marché américain est proche de l'équilibre en mai. Le S&P a touché son plus bas niveau depuis le début de l'année le 20 mai, mais s'est redressé vers la fin du mois.

Les obligations du Trésor ont été généralement plus fermes, la courbe s'étant pentifiée et le rendement des obligations 30 ans repassant au-dessus de 3%. Le dollar s'est un peu replié, le DXY (1,1%) enregistrant son plus mauvais mois depuis un an après une très forte reprise en avril. Le pétrole a enregistré sa plus forte hausse mensuelle depuis janvier, le WTI progressant de 9,5% alors que l'UE s'appête à interdire partiellement les importations de pétrole russe. Le secteur de l'énergie a mené le marché, soutenu par le prix du baril. Les banques ont bénéficié du mouvement de taux. Les télécoms et certaines valeurs du divertissement ont porté les services de communication, mais l'internet a en revanche été un frein. Les valeurs pharmaceutiques et biotechnologiques se sont bien comportées. Enfin, les matériaux ont enregistré une solide performance. Les industries ont sous-performé, les transports étant largement en baisse (notamment les chemins de fer et le camionnage). De nombreuses valeurs technologiques ont progressé, mais le secteur a été plombé par les méga capitalisations : Apple (- 5,6%), Microsoft (-2,0%). Les valeurs de consommation de base sont restées à la traîne, les détaillants étant le principal point faible ; Wal-Mart (-15,9%) ou Target (-29,2%) après leur publication. La saison des résultats du premier trimestre touche à sa fin, les sociétés composant l'indice S&P ont vu leurs bénéfices par action augmenter de 9,2% en glissement annuel, soit mieux que les 4,6% attendus au 31 mars. 77% des sociétés du S&P ont dépassé les attentes du consensus en matière de BPA (en ligne avec la moyenne sur cinq ans), tandis que 73% ont dépassé les attentes du consensus en matière de chiffre d'affaires (supérieur à la moyenne sur cinq ans de 69%). Un nombre plus important que la moyenne d'entreprises a publié des prévisions négatives concernant le bénéfice par action pour le deuxième trimestre. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois une performance supérieure à celle de son indice. L'effet du filtre ESG a été très positif sur le mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au regard du filtre ESG étant supérieures à celle des valeurs exclues. Le filtre ESG écarte en effet quelques grandes valeurs avec des performances décevantes au cours du mois : Apple, Tesla, Amazon et Wal-Mart. En revanche, les positions en Exxon, Exelon, Amgen ou Gilead ont été favorables. L'exposition aux petites valeurs a été défavorable. L'exposition aux valeurs de qualité et aux valeurs dividendes a été très favorable. Le principal mouvement du fonds a été un renforcement des valeurs financières. Perspectives pour le mois suivant : Nos perspectives ont peu évolué. Le scénario central reste un apaisement des tensions, désescalade géopolitique en Ukraine, sortie de confinement en Chine et poursuite de la politique de normalisation par les banques centrales qui permet une maîtrise de l'inflation. Dans ce cadre, une hausse des marchés est envisagée dans la seconde partie de l'année. Les scénarios alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle prix salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale.

Juin 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois de juin, les inquiétudes sur la perspective d'une récession ont pesé sur les marchés actions. La majorité des banques centrales resserrent ou promettent de ressermer leur politique monétaire. Les taux longs ont nettement monté en juin, atteignant un record sur plus de dix ans aux États-Unis et plus de huit ans en Allemagne. Le rendement italien s'est temporairement établi à 4% tandis que le spread entre les obligations de l'Italie et de l'Allemagne a dépassé 200 pb en milieu de mois pour la première fois depuis le lancement du PEPP en mars 2020. Les taux et les spreads ont ensuite baissé pendant la seconde quinzaine du mois. Après s'être légèrement replié en mai, le dollar américain a renoué avec sa tendance haussière en juin pour s'apprécier face aux principales devises. Le yen a poursuivi sa chute jusqu'à atteindre des niveaux inédits depuis 1998. Les cours du pétrole sont restés globalement stables, à des niveaux élevés, tandis que les prix du gaz en Europe ont augmenté de 65% au cours du mois en parallèle à la diminution des livraisons de gaz russe en Europe. Les actions américaines ont baissé en juin, le S&P enregistrant sa deuxième pire performance mensuelle de l'année malgré un rebond en milieu de mois. La tendance baissière du marché s'est confirmée. Tous les secteurs ont terminé le mois en baisse. Le secteur de l'énergie pour les pétrolières intégrées comme les équipementiers) a été à la traîne en raison du recul du brut. Les matériaux ont sous-performé, enregistrant de fortes baisses dans les métaux industriels et les entreprises chimiques de base. Les financières ont reculé, les grandes banques sous-performant les régionales. Les valeurs des cartes de crédit ont pesé. Les constructeurs de maisons, les grands magasins et les marques de textiles ont été particulièrement touchés dans le secteur de la consommation discrétionnaire. La plupart des actions étaient en baisse dans les services de communication. Les industries ont enregistré une surperformance relative. Les soins de santé ont le mieux résisté, avec quelques gagnants dans la biotechnologie et la pharmacie. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois une performance supérieure à celle de son indice. L'effet du filtre ESG a été pratiquement

neutre sur le mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au regard du filtre ESG étant très proches (-6.0%) de celle des valeurs exclues (-6.1%). Le filtre ESG écarte en effet quelques grandes valeurs avec des performances décevantes au cours du mois : Amazon, Meta, JP Morgan ou Bank of America. Les positions en Kimberly-Clark, McDonald ou Bristol Myers ont été favorables. L'exposition aux petites valeurs a été à nouveau défavorable. L'exposition aux valeurs défensives a été très favorable, en particulier les valeurs ayant des révisions d'EPS en hausse ou une volatilité réduite. Perspectives pour le mois suivant : Nous sommes toujours en attente d'un apaisement des tensions géopolitiques en Ukraine. La politique de normalisation par les banques centrales devrait permettre une maîtrise de l'inflation mais continue à inquiéter quant à ses effets sur la croissance. Dans ce cadre, une reprise limitée des marchés est envisagée dans la seconde partie de l'année. Les scénarios alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle prix salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale.

Juillet 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois de juillet, les actions mondiales ont inversé la chute de juin avec un rebond de +10.7% (en EUR). Plusieurs éléments ont agité les marchés. Tout d'abord les espoirs de pic d'inflation et la FED qui semble avoir rattrapé son retard. Cela a été bien perçu et démontré par la vente massive de matières premières, une baisse des anticipations d'inflation à long terme dans les enquêtes sur le sentiment des consommateurs de la Fed de New York et de l'Université du Michigan, et un recul des mesures des prix des enquêtes régionales sur le secteur manufacturier. L'accent a également été mis sur les remises dans le commerce de détail pour faire face aux stocks excédentaires (baisse des prévisions de vente au détail sur la faiblesse des marchandises générales due à l'inflation et à la normalisation économique, remarques des fournisseurs de téléphonie mobile sur les clients qui mettent plus de temps à payer leurs factures). Dans ce contexte, des secteurs comme la technologie et la consommation surperforment le marché alors que la télécommunication et la santé sont à la traîne. Aux Etats-Unis, l'inflation reste fortement élevée en juillet, surprenant à la hausse les prévisions du marché. Encore une fois, les prix de l'énergie et de l'alimentation ont largement contribué à cette nouvelle hausse des prix. Une bonne nouvelle est que l'inflation sous-jacente a ralenti pour le cinquième mois consécutif, à 5,9%, contre 6% en mai et un pic à 6,5% en mars. Dans un contexte de marché du travail qui reste tendu avec des créations d'emplois qui restent encore supérieures aux attentes, la FED a une nouvelle fois augmenté ses taux de 75bps, portant le taux Fed Fund à 2,5%. Les signes de ralentissement de l'activité se sont toutefois aussi multipliés : nouvelles baisses des indices ISM pour les entreprises et de la confiance des ménages. De même, les données sur le marché de l'immobilier sont peu encourageantes : inflation et coûts d'emprunt élevés ont fait chuter l'indice NAHB du marché du logement pour le septième mois consécutif et les mises en chantiers de 2%, au plus bas depuis 9 mois. Conséquence, le PIB a reculé pour le deuxième trimestre consécutif (-0,9% au Q2 annualisé après -1,6% pour le Q1), alimentant les spéculations sur le risque de récession. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds affiche une performance inférieure à celle de son indice de référence. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Health Care et Consumer staples mais négative dans les Consumer discretionary et Real Estate. Nous observons également un effet neutre de notre facteur blend, avec une contribution autour de -0.01%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.32%. Dans le détail de nos facteurs nous retrouvons, un effet sélection qui a contribué à hauteur de -0.39%; Value avec -0.07% contre EPS. Momentum -0.01% et un facteur Qualité moins bon que le facteur Momentum. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Quality et sous-pondérés sur le facteur Growth. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme United Rentals Inc (OW, 34.6%) QVGC, Johnson & Johnson (UW, -0.9%) D, Meta Platforms (UW, 1.3%) GR xESG, Pfizer Inc (UW, -0.8%) QVD xESG. A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Apple (UW, 19.2%) QG, Amazon.Com (UW, 25.5%) G, Tesla Motors Inc. (UW, 33.3%) GMR xESG, Procter & Gamble Co (OW, -2.5%) D. Voici les principales opérations réalisées sur la période: nous avons acheté EPAM Systems/ Monolithic Power Systems /American Express Co et vendu Exelon Corp/Aon PLC Class A/Intel Corp. Celles-ci ont conduit à une diminution du poids du facteur Quality et à une augmentation du facteur Growth. Perspectives pour le mois suivant : Environ 75% des entreprises du S&P 500 ont publié des résultats supérieurs aux estimations des analystes. Nous sommes à environ 40% de la saison des résultats et les bénéficiaires manquent de 0,5% en moyenne, mais les ventes battent de 2% en moyenne. Nous pensons qu'il reste une inquiétude concernant les prévisions pour l'ensemble de l'année et la

possibilité d'une déception au second semestre. Certains chiffres indiquent que la consommation ralentit et change de comportement, mais il n'y a aucun signal pour un gel profond. Nous sommes toujours en attente d'un apaisement des tensions géopolitiques en Ukraine. La politique de normalisation par les banques centrales devrait permettre une maîtrise de l'inflation mais continue à inquiéter quant à ses effets sur la croissance. Dans ce cadre, une continuation de la reprise des marchés était envisagée dans la seconde partie de l'année et a commencé en Juillet. Les scénarios alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle prix salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale.

Août 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois d'août, la crainte d'un ralentissement de l'activité économique et à la forte hausse des prix de l'électricité a fortement pesé sur les marchés actions. Malgré un repli de l'inflation passant de 9,1% en juillet à 8,5% en août, Jérôme Powell a maintenu son discours restrictif et a rappelé que le principal objectif de la Banque Centrale était de contenir l'inflation au taux cible. Au niveau de l'Union Européenne, la BCE promet aussi une nouvelle hausse de taux qui pourrait atteindre 75 bps en septembre. Le dollar poursuit sa tendance haussière, l'euro passe sous la parité pour la première fois depuis 20 ans. Le yen et la livre sterling se déprécient également face au dollar. L'OPEP+ décide de réduire les niveaux de production de 100k barils par jour. Les cours du pétrole poursuivent la dynamique des derniers mois, en chutant pour le troisième mois consécutif. Dans ce cadre, les grands indices ont baissé. Les marchés émergents ont relativement mieux résisté, suivi du Japon, les Etats Unis et l'Europe fermant la marche. Les actions américaines ont baissé en août, les valeurs de croissance ont moins bien résisté que les valeurs de rendement. Après un gain de plus de 17% sur deux mois, le marché s'est retourné mi-août. La performance du marché américain sur le mois d'août s'est établit à -2%. Les valeurs technologiques ont pesé sur le marché même si certaines valeurs technologiques chinoises se sont redressées suite à l'accord entre les Etats-Unis et la Chine. La consommation discrétionnaire a sous performé ainsi que la construction dans un contexte de hausse des taux. Les services de communication ont mieux résisté. Le secteur des matériaux a bénéficié des gains réalisés par les grandes sociétés d'engrais. L'énergie a été de loin le secteur le plus performant. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois une performance proche de celle de son indice. L'effet du filtre ESG a été favorable sur le mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au regard du filtre ESG étant supérieure (-2.6%) de celle des valeurs exclues (-3.0%). Le filtre ESG écarte en effet quelques grandes valeurs avec des performances décevantes au cours du mois : Tesla, Amazon, Alphabet dans les GAFAs, Pfizer ou Johnson&Johnson dans la santé. Les positions sur Republic Services, Deere ou Brighthouse Financials ont été favorables. L'exposition aux petites valeurs a été à nouveau défavorable. L'exposition aux valeurs défensives a été très favorable, en particulier les valeurs « dividende ». Perspectives pour le mois suivant : Nous sommes toujours en attente d'un apaisement des tensions géopolitiques en Ukraine. Nos perspectives sont liées à l'inflation et à la capacité des Banques Centrales à la contenir. La politique de normalisation par les Banques Centrales devrait permettre une maîtrise de l'inflation, mais continue à inquiéter quant à ses effets sur la croissance. Dans ce cadre, une reprise limitée des marchés est envisagée dans la seconde partie de l'année. Les scénarios alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle prix/salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale.

Septembre 2022

Faits marquants sur les marchés financiers : Au cours du mois de Septembre la détérioration de l'environnement macroéconomique et géopolitique a fortement pesé sur les marchés actions, avec une chute comprise entre 5% et 9%. La hausse des taux de plusieurs Banques Centrales, +75 bps pour la FED et +50 bps pour la BoE, intensifie les craintes d'un ralentissement de l'activité économique. Ainsi le resserrement monétaire se traduit avec, d'un côté, une inflation toujours élevée et des données économiques en repli dans la zone Euro et, de l'autre, des données américaines robustes. Au niveau de l'Union Européenne, la BCE, qui a relevé ses taux de 75 bps, a pour objectif d'atteindre le taux réel neutre (environ 2%). Les devises européennes ont été fortement sous pression face au dollar : le Sterling a perdu 3.9% sur le mois, ce qui porte la baisse depuis la fin mai à 11.4%, et l'EUR a perdu 2.5% pour franchir à la baisse le seuil de la parité. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a annoncé qu'elle interviendrait pour acheter « tout le volume nécessaire » de Gilts longs « afin de stabiliser le marché ». L'OPEP+ décidera la semaine prochaine d'une

potentielle baisse de la production, ce qui participerait à la remontée du cours du pétrole. Les actions américaines ont baissé en Septembre, le S&P 500 et le Nasdaq étant tous deux en baisse pour le deuxième mois consécutif. Le S&P 500 a affiché la pire performance mensuelle depuis Mars 2020, tandis que le Nasdaq a enregistré la pire performance depuis Avril. Les valeurs de croissance et les valeurs de rendement ont baissé dans les mêmes proportions sur le mois. Tous les secteurs ont reculé, l'immobilier, les semi-conducteurs, les sociétés de productions et d'exploration pétrolières, la vente au détail figurant parmi les plus impactés. Les grandes valeurs technologiques, la construction ont suivi l'évolution du marché en général. Les secteurs de la pharmacie, des biotechnologies, celui des logiciels et les banques régionales ont enregistré des performances un peu supérieures au marché. Bilan des principales positions du mois : Dans ce contexte, le fonds CPR USA affiche sur le mois une performance supérieure à celle de son indice. L'effet du filtre ESG a été favorable sur le mois, les performances moyennes des valeurs acceptables au regard du filtre ESG étant supérieures (-6.6%) à celle des valeurs exclues (-7.2%). Le filtre ESG écarte en effet quelques grandes valeurs avec des performances décevantes au cours du mois : Meta (-15%), Apple (-10%), Alphabet (-10%) dans les GAFAs, UPS (-15%) et FedEx (-27%) suite à l'avertissement sur les résultats de ce dernier. Les positions sur Bristol Myers, Biogen ou Regeneron ont été favorables. L'exposition aux petites valeurs a été à neutre. L'exposition aux valeurs blend a été favorable, en particulier les moins valorisées. Les défensives ont aussi participé à la bonne performance, en particulier les valeurs présentant une bonne dynamique de résultat. Perspectives pour le mois suivant : Nos perspectives de marché restent très liées à l'évolution de l'inflation et à la capacité des Banques Centrales à la contenir. Nous sommes toujours en attente d'un apaisement des tensions géopolitiques en Ukraine. La politique de normalisation par les Banques Centrales inquiète par ses effets sur la croissance même si elle est jugée nécessaire par les investisseurs. Dans ce cadre, une reprise limitée des marchés est envisagée dans la seconde partie de l'année. Les scénarii alternatifs et négatifs sont la perte de contrôle de l'inflation, encouragée par un arrêt des livraisons d'énergie par la Russie et l'apparition d'une boucle inflationniste prix / salaire ou bien la concrétisation des craintes de récession avec des prix de matières premières élevés et une faiblesse de la demande mondiale.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR USA ESG et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR USA ESG - H-G EUR en devise EUR : -19,15% / -18,02% avec une Tracking Error de 2,92%
- Part CPR USA ESG - H-I EUR en devise EUR : -17,99% / -18,02% avec une Tracking Error de 2,79%
- Part CPR USA ESG - H-P EUR en devise EUR : -18,42% / -18,02% avec une Tracking Error de 2,83%
- Part CPR USA ESG - H-PM EUR en devise EUR : -18,42% / -18,02% avec une Tracking Error de 2,86%
- Part CPR USA ESG - I en devise EUR : -0,91% / -0,46% avec une Tracking Error de 2,66%
- Part CPR USA ESG - O en devise EUR : -0,49% / -0,46% avec une Tracking Error de 2,84%
- Part CPR USA ESG - P en devise EUR : -1,43% / -0,46% avec une Tracking Error de 2,80%
- Part CPR USA ESG - PM en devise EUR : -1,43% / -0,46% avec une Tracking Error de 2,81%
- Part CPR USA ESG - R en devise EUR : -1,03% / -0,46% avec une Tracking Error de 2,74%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	151 679 400,77	237 703 094,29
AMAZON.COM INC	24 657 725,06	47 162 777,94
ALPHABET-C-		41 215 309,97
ALPHABET- A		41 196 703,73
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	24 514 084,36	15 287 149,34
AON PLC/IRELAND-A	26 114 128,00	13 610 941,74
TEXAS INSTRUMENTS COM	18 419 547,56	19 821 102,72
MAC DONALD'S CORPORATION	14 821 794,38	13 617 636,83
SYNOPSIS INC	23 360 946,31	3 972 704,54
EXELON CORP	8 244 393,46	19 066 653,65

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-I EUR	
Frais de gestion variables acquis	25 387,07
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,021
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	2 006,77
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,002
Parts CPR USA ESG H-P EUR	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	35,72
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,001
Parts CPR USA ESG H-PM EUR	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts CPR USA ESG I	
Frais de gestion variables acquis	1 920,28
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,002
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts CPR USA ESG P	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	2 925,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,003
Parts CPR USA ESG PM	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts CPR USA ESG R	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 153 919 761,73**

o Prêts de titres : 153 919 761,73

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions :

o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 160 772 074,45**

o Change à terme : 160 772 074,45

o Future :

o Options :

o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS SECURITIES NATIXIS	BARCLAYS BANK IRELAND PLC NATIXIS

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	7 756 155,99
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	160 049 345,00
Total	167 805 500,99
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	179 246,83
. Autres revenus	
Total des revenus	179 246,83
. Frais opérationnels directs	39 836,18
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	39 836,18

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	153 919 761,73				
% de l'Actif Net*	13,74%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	153 919 761,73				
% de l'Actif Net	13,78%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

CELLNEX TELECOM S.A. ESPAGNE	7 756 155,99				
---------------------------------	--------------	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	147 432 978,59				
NATIXIS FRANCE	6 486 783,14				

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	7 756 155,99				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	160 049 345,00				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	167 805 500,99				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	7 756 155,99			

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	153 919 761,73			

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank				
Titres	7 756 155,99			
Cash	160 049 345,00			

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	179 246,83				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	39 836,18				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

CPR Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

CPR Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, CPR Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient à l'OPC, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 40% des revenus générés par lesdites opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Depuis le **1^{er} octobre 2021**, votre FCP applique les nouvelles orientations de l'Autorité européenne régulatrice des marchés (ESMA) visant à assurer une application commune, uniforme et régulière dans le domaine des commissions de surperformance.

Cette réglementation vise à homogénéiser l'information faite aux investisseurs et la méthodologie de calcul.

La nouvelle méthodologie de calcul prévoit notamment une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission.

Aussi, cette méthodologie est détaillée dans la documentation juridique de votre fonds dans les paragraphes destinés à la description des frais.

Depuis le **1^{er} janvier 2022**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

- Changement du siège social CPR AM (société de gestion de votre FCP) :
Depuis le 31/12/2021, le siège social de CPR Asset Management est fixé au 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris (*en lieu et place du 90, boulevard Pasteur – 75015 Paris*).
- Modification de la rémunération liée aux opérations de prêts de titres :
Les coûts opérationnels liés à la mise en place des opérations de prêts de titres n'excéderont pas 35% des revenus générés par lesdites opérations (*en lieu et place de 40%*).

Aussi, la rubrique suivante de la documentation de votre OPC est rédigée comme suit :

« *Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient au FCP, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 35% des revenus générés par lesdites opérations* ».

- Modification de la méthodologie de calcul des commissions de surperformance :
A des fins de meilleure lisibilité, la description de la méthodologie de calcul des commissions de surperformance a été modifiée.

Depuis le **17 février 2022**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

- Mise en conformité du prospectus de votre FCP avec les exigences du Règlement européen Taxonomie :
Le règlement européen 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») met en place un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifie le règlement européen Disclosure.

Au titre du Règlement sur la Taxonomie, les investissements durables sur le plan environnemental sont les investissements dans une ou plusieurs activités économiques qui peuvent être considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de ce Règlement.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans le Règlement sur la Taxonomie, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis dans ledit Règlement, qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales établies par ce Règlement et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

- Modification de la présentation des rubriques « actifs utilisés (intégrant un dérivé) » et « instruments dérivés » dans le prospectus du FCP :

A des fins de meilleur lisibilité, ces deux rubriques sont présentées sous la forme d'un tableau précisant :

- le type d'actifs utilisés;
- le type de risque ;
- le type de marché ;
- la nature des interventions.

Depuis le **1^{er} juillet 2022**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

- Suppression de la limite de prélèvement des commissions de surperformance :

La suppression de la limite de prélèvement des commissions de surperformance est réalisée dans le contexte de la mise en place de la nouvelle méthode de calcul promulguée par l'ESMA entrée en vigueur en 2021 accompagnée du rallongement de la période d'observation.

La nouvelle méthode de calcul ne prévoit pas de limite de prélèvement des commissions de surperformance.

- Simplification des paragraphes relatifs aux modalités de calcul de la commission de surperformance :

Dans un souci de meilleure lisibilité, les paragraphes relatifs aux modalités de calcul de la commission de surperformance dans le « Document d'Informations Clés pour l'Investisseur » de votre fonds ont été mis à jour.

- Changement d'adresse du siège social de CACEIS Bank (dépositaire de votre FCP) :

CACEIS Bank

Société Anonyme, RCS Nanterre 692 024 722

Banque et prestataire de services d'investissement agréés par le CECEI le 1/04/05

Siège social 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

(En lieu et place de : Société anonyme, RCS Paris 692 024 722 -1-3 place Valhubert – 75013 Paris)

- Changement d'adresse du siège social de CACEIS Fund Administration (gestionnaire comptable par délégation de votre FCP) :

CACEIS Fund Administration

Société Anonyme, RCS Nanterre 420 929 481

Administrateur et valorisateur d'OPC (groupe Crédit Agricole)

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

(En lieu et place de Société anonyme, RCS Paris 420 929 481 - 1-3, place Valhubert – 75013 Paris).

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 14,69%.

Informations réglementaires

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le

deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 106 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 15 251 854 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 358 487 euros, soit 61% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 5 893 367 euros, soit 39% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 collaborateurs au 31 décembre 2021) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (5 collaborateurs au 31 décembre 2021), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;

- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte

- CPR AM produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus 13 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- CPR AM applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du

travail et à l'environnement. CPR AM exclut ainsi de toutes ses gestions actives les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM.

De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Charbon

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, CPR AM a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique au charbon thermique, générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, CPR AM a progressivement renforcé sa politique d'exclusion charbon. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole. Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies et à l'Accord de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et les recommandations d'un Comité scientifique, qui prend en compte les scénarios énergétiques de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), du Climate Analytics et des Science-Based Targets. En 2020, dans le cadre de la mise à jour de sa politique sur le secteur du charbon thermique, CPR AM a étendu de nouveau sa politique d'exclusion à l'exploitation du charbon, qui se réfère désormais à toute entreprise développant ou prévoyant de développer de nouvelles capacités d'exploitation du charbon thermique.

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport),
- Les entreprises réalisant plus de 25% de leur revenu de l'extraction du charbon thermique,
- Les entreprises réalisant une extraction de charbon thermique de 100 MT ou plus sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité au charbon thermique est supérieur à 50% du revenu total sans analyse, toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

- Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.
- Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.
- Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.
- Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique,

mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac et applique les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

▪ Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, CPR AM met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 173 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 9 - gestion passive - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CPR USA ESG

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP CPR USA ESG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR USA ESG constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas
Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

Comptes annuels

Bilan Actif au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 125 372 251,27	1 149 929 729,04
Actions et valeurs assimilées	971 196 514,12	1 049 395 891,61
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	971 196 514,12	1 049 395 891,61
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	219 775,30	220 873,80
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	219 775,30	220 873,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	153 955 961,85	100 312 963,63
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	153 955 961,85	100 312 963,63
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	172 018 253,46	170 630 106,00
Opérations de change à terme de devises	160 772 074,45	164 897 196,14
Autres	11 246 179,01	5 732 909,86
COMPTES FINANCIERS	160 049 345,00	130 586 762,35
Liquidités	160 049 345,00	130 586 762,35
TOTAL DE L'ACTIF	1 457 439 849,73	1 451 146 597,39

Bilan Passif au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	897 678 484,82	1 057 353 656,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	787 017,83	264,15
Report à nouveau (a)	280,32	65,03
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	207 869 738,55	101 719 652,50
Résultat de l'exercice (a, b)	10 409 657,13	7 881 808,41
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 116 745 178,65	1 166 955 446,75
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 756 081,66	492 222,02
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	7 756 081,66	492 222,02
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	-74,33	-22,46
Autres opérations temporaires	7 756 155,99	492 244,48
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	329 235 200,47	273 650 661,49
Opérations de change à terme de devises	165 897 182,46	168 864 322,37
Autres	163 338 018,01	104 786 339,12
COMPTES FINANCIERS	3 703 388,95	10 048 267,13
Concours bancaires courants	3 703 388,95	10 048 267,13
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	1 457 439 849,73	1 451 146 597,39

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	625 460,99	188 107,21
Produits sur actions et valeurs assimilées	14 788 843,99	11 448 558,23
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	133 912,57	172 135,58
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	15 548 217,55	11 808 801,02
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	65 840,97	23 618,20
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	524 709,83	283 850,46
Autres charges financières		
TOTAL (2)	590 550,80	307 468,66
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	14 957 666,75	11 501 332,36
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 081 717,57	3 898 349,48
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	10 875 949,18	7 602 982,88
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-466 292,05	278 825,53
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	10 409 657,13	7 881 808,41

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013053816 - CPR USA ESG H-G EUR : Taux de frais maximum de 2% TTC
FR0013053808 - CPR USA ESG H-I EUR : Taux de frais maximum de 0,55% TTC
FR0013053790 - CPR USA ESG H-P EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0013462603 - CPR USA ESG H-PM EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0010507913 - CPR USA ESG I : Taux de frais maximum de 0,55% TTC
FR0010593830 - CPR USA ESG O : Taux de frais maximum de 0,15% TTC
FR0010501858 - CPR USA ESG P : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0013462595 - CPR USA ESG PM : Taux de frais maximum de 1,10% TTC.
FR0013294733 - CPR USA ESG R : Taux de frais maximum de 0,65% TTC.

Commissions de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence :

Pour les parts P, I, R et PM : l'indice S&P 500 converti en euro.

Pour les parts H-P EUR, H-I EUR et H-PM EUR : l'indice S&P 500 couvert en euro (DNR).

Ainsi, à compter du 1^{er} octobre 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 30 septembre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif

La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part/action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
 - L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence :
- Pour les parts P, I, R et PM : l'indice S&P 500 converti en euro.
 - Pour les parts H-P EUR, H-I EUR et H-PM EUR : l'indice S&P 500 couvert en euro (DNR).

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre ces 2 actifs, dans la limite de 1,5% de l'actif net. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CPR USA ESG H-G EUR	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts CPR USA ESG H-I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG H-P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG H-PM EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG O	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts CPR USA ESG P	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG PM	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG R	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 166 955 446,75	924 398 226,84
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	265 029 191,71	115 604 649,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-198 619 499,01	-75 092 539,69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	240 688 311,47	114 788 433,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-76 664 204,66	-11 113 207,15
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 440 184,63	15 493 980,52
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 052 039,01	-870 181,13
Frais de transactions	-1 587 295,66	-1 186 912,40
Différences de change	162 863 308,35	9 764 025,44
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-366 039 254,10	156 272 577,38
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-70 119 499,81</i>	<i>295 919 754,29</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-295 919 754,29</i>	<i>-139 647 176,91</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		-355 568,58
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		<i>-355 568,58</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-79 555 074,00	-80 654 400,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-7 589 847,00	-7 696 620,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	10 875 949,18	7 602 982,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 116 745 178,65	1 166 955 446,75

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							160 049 345,00	14,33
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 703 388,95	0,33
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	160 049 345,00	14,33								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 703 388,95	0,33								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	963 440 358,13	86,27						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres	153 958 520,98	13,79						
Créances	19 495 258,68	1,75						
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres		74,33						
Dettes	149 910 720,94	13,42						
Comptes financiers	3 509 201,53	0,31						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	16 030 606,15
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	144 741 468,30
	Ventes à règlement différé	2 250 927,20
	Coupons et dividendes en espèces	1 213 725,33
	Collatéraux	7 780 498,58
	Autres créances	1 027,90
TOTAL DES CRÉANCES		172 018 253,46
DETTES		
	Vente à terme de devise	149 897 182,46
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	16 000 000,00
	Achats à règlement différé	2 250 000,00
	Frais de gestion fixe	836 236,20
	Frais de gestion variable	32 275,05
	Collatéraux	160 049 345,00
	Autres dettes	170 161,76
TOTAL DES DETTES		329 235 200,47
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-157 216 947,01

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR USA ESG H-G EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 364,610	226 960,07
Parts rachetées durant l'exercice	-5 795,341	-1 026 468,73
Solde net des souscriptions/rachats	-4 430,731	-799 508,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	55 638,437	
Part CPR USA ESG H-I EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	138,380	19 875 682,22
Parts rachetées durant l'exercice	-66,887	-10 500 396,72
Solde net des souscriptions/rachats	71,493	9 375 285,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	940,180	
Part CPR USA ESG H-P EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	10 488,392	1 946 673,62
Parts rachetées durant l'exercice	-7 703,204	-1 415 043,98
Solde net des souscriptions/rachats	2 785,188	531 629,64
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	35 616,011	
Part CPR USA ESG H-PM EUR		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20,000	
Part CPR USA ESG I		
Parts souscrites durant l'exercice	298,924	112 263 520,59
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	298,924	112 263 520,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	364,932	
Part CPR USA ESG O		
Parts souscrites durant l'exercice	2 700	80 196 318,00
Parts rachetées durant l'exercice	-4 400	-127 247 080,83
Solde net des souscriptions/rachats	-1 700	-47 050 762,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	28 600	
Part CPR USA ESG P		
Parts souscrites durant l'exercice	1 414 824,604	49 699 421,62
Parts rachetées durant l'exercice	-1 630 300,278	-58 430 508,75
Solde net des souscriptions/rachats	-215 475,674	-8 731 087,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 642 826,385	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR USA ESG PM		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20,000	
Part CPR USA ESG R		
Parts souscrites durant l'exercice	4 502,988	820 615,59
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	4 502,988	820 615,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 540,948	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR USA ESG H-G EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG H-I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG H-P EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG H-PM EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG O Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG PM Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG R Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-G EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	202 458,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR USA ESG H-I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	730 077,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables provisionnés	25 387,07
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	2 006,77
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR USA ESG H-P EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	70 173,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	35,72
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR USA ESG H-PM EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	27,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Parts CPR USA ESG I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	515 399,73 0,55 1 920,28
Parts CPR USA ESG O Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	1 371 991,43 0,15
Parts CPR USA ESG P Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	1 158 251,47 1,10 2 925,10
Parts CPR USA ESG PM Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	29,76 1,10

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Parts CPR USA ESG R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 033,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/09/2022
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			219 775,30
	FR0000291239	CPR CASH P	219 775,30
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			219 775,30

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	280,32	65,03
Résultat	10 409 657,13	7 881 808,41
Total	10 409 937,45	7 881 873,44

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG H-G EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-80 197,65	-94 230,58
Total	-80 197,65	-94 230,58

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG H-I EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	874 517,77	431 609,55
Total	874 517,77	431 609,55

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG H-P EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	5 248,33	-5 384,74
Total	5 248,33	-5 384,74

OPCVM CPR USA ESG

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG H-PM EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2,09	-0,87
Total	2,09	-0,87

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	857 334,51	65 109,51
Total	857 334,51	65 109,51

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG O		
Affectation		
Distribution	8 667 230,00	7 589 847,00
Report à nouveau de l'exercice	55,01	296,96
Capitalisation		
Total	8 667 285,01	7 590 143,96
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	28 600	30 300
Distribution unitaire	303,05	250,49
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		1 661 223,61

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	81 533,69	-105 386,44
Total	81 533,69	-105 386,44

OPCVM CPR USA ESG

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG PM		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2,48	-0,82
Total	2,48	-0,82

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 211,22	13,87
Total	4 211,22	13,87

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	787 017,83	264,15
Plus et moins-values nettes de l'exercice	207 869 738,55	101 719 652,50
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	208 656 756,38	101 719 916,65

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG H-G EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	947 916,50	849 428,31
Capitalisation		
Total	947 916,50	849 428,31

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG H-I EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 279 330,79	10 440 511,16
Total	2 279 330,79	10 440 511,16

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG H-P EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	106 358,04	482 588,36
Total	106 358,04	482 588,36

OPCVM CPR USA ESG

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG H-PM EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	40,73	200,69
Total	40,73	200,69

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	25 876 932,31	2 030 634,13
Total	25 876 932,31	2 030 634,13

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG O		
Affectation		
Distribution	161 538 806,00	79 555 074,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	53,96	258,22
Capitalisation		
Total	161 538 859,96	79 555 332,22
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	28 600,000	30 300,000
Distribution unitaire	5 648,21	2 625,58

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	17 747 502,49	8 360 420,09
Total	17 747 502,49	8 360 420,09

OPCVM CPR USA ESG

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG PM		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	512,10	223,23
Total	512,10	223,23

	30/09/2022	30/09/2021
Parts CPR USA ESG R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	159 303,46	578,46
Total	159 303,46	578,46

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	747 697 271,88	877 797 661,34	924 398 226,84	1 166 955 446,75	1 116 745 178,65
Parts CPR USA ESG H-G EUR en EUR					
Actif net	15 852 422,81	10 149 817,30	9 683 061,71	10 799 302,39	8 087 752,36
Nombre de titres	117 722,016	76 544,762	68 473,364	60 069,168	55 638,437
Valeur liquidative unitaire	134,65	132,59	141,41	179,78	145,36
+/- values nettes unitaire non distribuées				14,14	17,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,71	4,37	19,68		
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,78	-0,68	-0,96	-1,56	-1,44
Parts CPR USA ESG H-I EUR en EUR					
Actif net	2 360 906,78	1 412 005,79	106 616 466,50	134 011 243,94	118 949 052,94
Nombre de titres	21,300	12,748	889,596	868,687	940,180
Valeur liquidative unitaire	110 840,69	110 762,92	119 848,18	154 268,73	126 517,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-4 801,07	3 590,17	16 643,32	12 018,72	2 424,35
Capitalisation unitaire sur résultat	398,50	990,61	809,55	496,85	930,15
Parts CPR USA ESG H-P EUR en EUR					
Actif net	2 170 535,14	1 344 615,88	4 398 049,74	6 177 313,10	5 466 966,05
Nombre de titres	15 807,133	9 855,340	29 955,482	32 830,823	35 616,011
Valeur liquidative unitaire	137,31	136,43	146,81	188,15	153,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,75	4,45	20,40	14,69	2,98
Capitalisation unitaire sur résultat	0,21	0,47	0,24	-0,16	0,14

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-PM EUR en EUR					
Actif net			1 998,71	2 563,72	2 091,57
Nombre de titres			20,000	20,000	20,000
Valeur liquidative unitaire			99,93	128,18	104,57
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes			13,86	10,03	2,03
Capitalisation unitaire sur résultat			0,09	-0,04	0,10
Parts CPR USA ESG I en EUR					
Actif net	18 403 740,06	20 055 416,32	18 271 703,70	23 400 613,14	128 191 824,52
Nombre de titres	78,052	77,390	68,008	66,008	364,932
Valeur liquidative unitaire	235 788,19	259 147,38	268 669,91	354 511,77	351 275,92
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	4 825,68	13 545,43	31 347,73	30 763,45	70 908,91
Capitalisation unitaire sur résultat	1 780,08	2 171,58	1 910,79	986,38	2 349,29
Parts CPR USA ESG O en EUR					
Actif net	611 655 806,45	715 373 652,90	685 554 724,01	896 389 359,53	767 619 658,14
Nombre de titres	25 150	27 000	27 000	30 300	28 600
Valeur liquidative unitaire	24 320,31	26 495,32	25 390,91	29 583,80	26 839,84
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes		1 884,97	2 987,20	2 625,58	5 648,21
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	497,68				
Distribution unitaire sur résultat	271,53	319,53	285,06	250,49	303,05
Crédit d'impôt unitaire	49,00	56,27	59,59	54,825	(*)

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Parts CPR USA ESG P en EUR					
Actif net	97 253 743,70	129 454 705,89	99 865 221,22	96 165 825,73	87 636 787,75
Nombre de titres	4 279 591,292	5 212 272,634	3 899 779,422	2 858 302,059	2 642 826,385
Valeur liquidative unitaire	22,72	24,83	25,60	33,64	33,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,46	1,30	2,99	2,92	6,71
Capitalisation unitaire sur résultat	0,05	0,08	0,04	-0,03	0,03
Parts CPR USA ESG PM en EUR					
Actif net			1 949,69	2 564,85	2 528,11
Nombre de titres			20,000	20,000	20,000
Valeur liquidative unitaire			97,48	128,24	126,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			10,12	11,16	25,60
Capitalisation unitaire sur résultat			0,10	-0,04	0,12
Parts CPR USA ESG R en EUR					
Actif net	116,94	7 447,26	5 051,56	6 660,35	788 517,21
Nombre de titres	1,000	57,960	37,960	37,960	4 540,948
Valeur liquidative unitaire	116,94	128,48	133,07	175,45	173,64
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,15	6,68	15,53	15,23	35,08
Capitalisation unitaire sur résultat	0,67	0,94	0,81	0,36	0,92

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BERMUDES				
EVEREST REINSURANCE GROUP LTD	USD	37 000	9 911 988,98	0,89
INVESCO LTD	USD	352 000	4 922 574,39	0,43
TOTAL BERMUDES			14 834 563,37	1,32
CANADA				
MERCER INTERNATIONAL	USD	281 000	3 528 096,77	0,31
TOTAL CANADA			3 528 096,77	0,31
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	91 000	8 988 067,17	0,81
ABBVIE	USD	107 100	14 672 475,88	1,31
ACADEMY SPORTS & OUTDOORS IN	USD	10	430,56	
ADOBE INC	USD	35 000	9 832 082,89	0,88
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	80 000	5 174 092,79	0,46
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	6 564	538 172,29	0,05
ALEXANDRIA RE EQS	USD	47 000	6 725 800,03	0,60
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	35 000	4 819 935,69	0,43
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	10	2 571,84	
AMERISOURCEBERGEN CORP	USD	20 000	2 762 823,46	0,25
AMGEN	USD	60 000	13 804 930,33	1,24
AMPHENOL CL.A	USD	170 000	11 619 660,08	1,04
ANALOG DEVICES INC	USD	60 000	8 534 068,29	0,76
APPLIED MATERIALS INC	USD	60 000	5 017 914,56	0,45
ARCBEST CORP	USD	55 000	4 083 244,02	0,37
ARCHER DANIELS MID COM NPV	USD	84 000	6 898 177,92	0,62
ARCOSA INC - W/I	USD	54 000	3 151 860,36	0,29
AT AND T INC	USD	500 000	7 829 326,80	0,70
ATLAS AIR WOLRDWIDE HOLDINGS	USD	26 000	2 536 436,48	0,23
AUTODESK	USD	38 000	7 245 853,11	0,65
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	50 000	11 544 429,13	1,03
AXCELIS TECHNOLOGIES INC	USD	72 000	4 450 895,73	0,40
BECTON DICKINSON	USD	3 282	746 519,74	0,07
BEST BUY CO INC	USD	10	646,56	
BIOGEN IDEC INC	USD	15 057	4 103 729,90	0,37
BOOKING HOLDINGS INC	USD	4 000	6 709 375,80	0,60
BRIGHTHOUSE FINANCIAL-REGISTERED SHARE	USD	214 000	9 484 897,67	0,85
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	235 000	17 053 182,26	1,53
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	98 000	16 348 838,87	1,47
CDW CORP NEW	USD	16 000	2 549 155,31	0,23
CENTENE CORP	USD	77 000	6 115 827,08	0,55
CHEVRONTXACO CORP	USD	100 000	14 665 441,74	1,31
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC CLASS A	USD	3 300	5 062 122,19	0,45

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CIGNA CORP	USD	35 580	10 077 458,89	0,90
CISCO SYSTEMS	USD	128 000	5 226 356,35	0,46
CITRIX SYSTEMS INC	USD	33 000	3 499 923,44	0,31
COLGATE PALMOLIVE	USD	303 000	21 727 913,03	1,94
COLUMBIA BANKING SYSTEM	USD	24 100	710 711,99	0,07
CONOCOPHILLIPS	USD	50 000	5 223 294,03	0,47
CORTEVA INC-W/I	USD	125 000	7 292 145,15	0,65
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	30 000	14 462 410,04	1,29
CUMMINS INC	USD	50 000	10 386 872,86	0,93
DANAHER CORP	USD	25 000	6 591 384,68	0,59
DAVITA HEALTHCARE PARTNERS INC	USD	30 470	2 574 390,75	0,23
DEERE & CO	USD	24 217	8 253 778,52	0,74
DEXCOM	USD	45 410	3 733 293,93	0,34
DISCOVER FINANCIAL SERVICES	USD	28 400	2 635 765,83	0,24
DOMINION ENERGY RG REGISTERED	USD	46 900	3 308 588,78	0,30
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	82 000	11 162 680,55	1,00
EBAY INC	USD	150 000	5 636 196,60	0,50
EDISON INTL	USD	169 000	9 760 649,21	0,88
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	80 000	9 449 088,96	0,85
ELEVANCE HEALTH INC	USD	17 600	8 160 694,13	0,73
ELI LILLY & CO	USD	37 000	12 212 473,84	1,09
ENPHASE ENERGY	USD	12 000	3 398 805,70	0,30
EPAM SYSTEMS INC	USD	18 010	6 658 543,26	0,59
ETSY INC	USD	10	1 022,10	
EXELON CORP	USD	185 000	7 074 057,06	0,64
EXXON MOBIL CORP	USD	220 000	19 607 206,66	1,76
FIFTH THIRD BANCORP	USD	100 000	3 262 389,63	0,29
FIRST HORIZON NATIONAL ROMPUS	USD	66 789		
FORD MOTOR COMPANY	USD	276 000	3 155 412,65	0,29
FOX CORP - CLASS A - W/I	USD	10	313,17	
FULGENT GENETICS INC	USD	78 000	3 035 124,79	0,27
GARTNER INC.	USD	57 000	16 098 943,50	1,44
GENERAL MOTORS CO	USD	186 605	6 112 544,74	0,55
GENUINE PARTS CO	USD	50 000	7 621 089,16	0,68
GILEAD SCIENCES INC	USD	120 000	7 556 576,33	0,67
HERSHEY FOODS CORP	USD	61 427	13 824 131,77	1,24
HP ENTERPRISE	USD	28 000	342 408,00	0,03
IBM	USD	10	1 212,78	
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	45 000	8 298 116,67	0,74
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	70 000	1 829 224,72	0,16
INTUIT INC	USD	15 000	5 930 485,38	0,53
IRON MOUNTAIN REIT	USD	41 500	1 862 660,13	0,17
IRONWOOD PHARMAC	USD	337 000	3 563 844,23	0,32
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	70 591	11 338 947,34	1,02

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	129 000	14 819 231,36	1,33
KIMCO REALTY CORP	USD	10	187,92	
KLA TENCOR	USD	39 633	12 243 285,65	1,09
KROGER	USD	100 000	4 465 880,67	0,40
LAMB WESTON HOLDINGS INC	USD	91 000	7 187 852,80	0,64
LAM RESEARCH CORP	USD	10 000	3 736 028,17	0,33
MAC DONALD'S CORPORATION	USD	47 000	11 070 055,63	0,99
MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A	USD	42 000	6 008 145,77	0,54
MASTERCARD INC	USD	40 000	11 609 860,66	1,04
MAXLINEAR INC	USD	109 000	3 629 439,09	0,32
MERCK AND	USD	95 000	8 351 349,97	0,75
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	1 978	2 188 934,17	0,19
MODERNA INC	USD	37 000	4 466 135,86	0,40
MONOLITHIC POWER SYSTEM	USD	30 000	11 128 464,25	1,00
MOSAIC CO/THE	USD	111 000	5 476 067,98	0,49
MOTOROLA SOL. WI	USD	44 000	10 059 388,56	0,90
NETFLIX INC	USD	10	2 403,31	
NETWORK APPLIANCE INC	USD	42 000	2 651 661,31	0,23
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	70 000	5 602 715,26	0,50
NORTONLIFELOCK INC	USD	122 010	2 508 325,83	0,22
NVIDIA CORP	USD	77 000	9 541 193,28	0,86
ONTO INNOVATION INC	USD	35 000	2 288 317,26	0,20
PAYCOM SOFTWARE INC	USD	7 300	2 458 966,98	0,23
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	78 000	6 852 916,86	0,61
PEPSICO INC	USD	93 076	15 511 241,53	1,39
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	50 000	7 626 193,03	0,68
POOL CORP	USD	9 000	2 923 380,80	0,26
PROCTER & GAMBLE CO	USD	106 000	13 660 490,99	1,23
PROGRESS SOFTWARE CORP	USD	80 000	3 474 710,36	0,31
PROLOGIS	USD	87 000	9 022 814,27	0,81
PULTE GROUP	USD	76 000	2 909 202,27	0,26
QUALCOMM INC	USD	50 000	5 766 345,12	0,51
REGENERON PHARMA	USD	9 000	6 328 617,36	0,56
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	350 000	7 170 418,01	0,64
REPUBLIC SERVICES INC.	USD	90 000	12 497 932,94	1,12
SALESFORCE INC	USD	60 000	8 809 676,93	0,79
SEMPRA ENERGY	USD	83 000	12 703 536,98	1,13
SERVICENOW INC	USD	21 000	8 094 533,76	0,73
SIMON PROPERTY GROUP INC PRD	USD	40 000	3 664 574,08	0,33
SP GLOBAL	USD	56 122	17 492 831,83	1,57
Stride Rg	USD	146 000	6 263 849,33	0,56
SYNOPSYS INC	USD	62 000	19 335 089,06	1,73
SYSCO CORPORATION	USD	187 000	13 497 442,96	1,21
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	10	1 112,64	

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TARGET CORP	USD	6 000	908 834,79	0,08
TELEDYNE TECHNOLOGIES	USD	3 461	1 192 245,87	0,11
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	25 000	12 943 142,96	1,16
THE WALT DISNEY	USD	30 000	2 888 684,73	0,26
UNION PACIFIC CORP	USD	28 000	5 568 274,38	0,50
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	45 000	23 198 897,57	2,08
UNITED NATURAL FOODS INC	USD	45 000	1 578 778,14	0,14
UNITED RENTALS INC	USD	21 000	5 790 353,70	0,52
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	330 000	12 790 384,32	1,15
VIACOMCBS INC - CLASS B	USD	3 332	64 759,13	0,01
VICI PROPERTIES INC	USD	255 000	7 769 866,79	0,69
VISA INC CLASS A	USD	120	21 760,83	
WASTE MANAGEMENT INC	USD	47 861	7 827 092,13	0,70
WESTERN DIGITAL CORP	USD	80 000	2 658 092,18	0,24
WW GRAINGER INC	USD	10 000	4 993 518,09	0,45
TOTAL ETATS-UNIS			931 027 606,32	83,37
IRLANDE				
MEDTRONIC PLC	USD	48 400	3 989 486,04	0,37
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	75 010	4 075 723,27	0,36
TOTAL IRLANDE			8 065 209,31	0,73
LUXEMBOURG				
AON PLC/IRELAND-A	USD	7 000	1 914 040,73	0,17
VIRTUS INVESTMENT PARTNERS	USD	25 000	4 070 841,63	0,37
TOTAL LUXEMBOURG			5 984 882,36	0,54
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			963 440 358,13	86,27
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A ROMPUS	USD	11 022		
TOTAL ETATS-UNIS				
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
TOTAL Actions et valeurs assimilées			963 440 358,13	86,27
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CPR CASH P	EUR	10	219 775,30	0,02
TOTAL FRANCE			219 775,30	0,02
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			219 775,30	0,02
TOTAL Organismes de placement collectif			219 775,30	0,02

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CELLNEX TELECOM SA	EUR	243 981	7 756 155,99	0,69
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			7 756 155,99	0,69
TOTAL Titres reçus en garantie			7 756 155,99	0,70
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-7 756 155,99	-0,70
Créance représentative de titres prêtés				
BERMUDES				
EVEREST REINSURANCE GROUP LTD	USD	4 000	1 071 566,38	0,09
TOTAL BERMUDES			1 071 566,38	0,09
ETATS-UNIS				
ACADEMY SPORTS & OUTDOORS IN	USD	68 990	2 970 446,79	0,27
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	83 436	6 840 789,59	0,61
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	11 990	3 083 632,42	0,28
BECTON DICKINSON	USD	21 718	4 939 949,92	0,44
BEST BUY CO INC	USD	29 990	1 939 025,78	0,18
CDW CORP NEW	USD	58 000	9 240 688,00	0,83
COLUMBIA BANKING SYSTEM	USD	75 900	2 238 300,41	0,20
DAVITA HEALTHCARE PARTNERS INC	USD	1 530	129 268,72	0,01
DEERE & CO	USD	5 783	1 970 995,63	0,17
DEXCOM	USD	34 590	2 843 748,89	0,25
EDISON INTL	USD	10 000	577 553,21	0,05
EPAM SYSTEMS INC	USD	1 990	735 730,21	0,07
ETSY INC	USD	59 990	6 131 576,28	0,55
FOX CORP - CLASS A - W/I	USD	299 990	9 394 878,98	0,84
HERSHEY FOODS CORP	USD	573	128 953,51	0,01
HP ENTERPRISE	USD	616 000	7 532 976,06	0,68
IBM	USD	45 130	5 473 276,48	0,49
IRON MOUNTAIN REIT	USD	3 500	157 091,82	0,02
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	9 409	1 511 356,34	0,14
KIMCO REALTY CORP	USD	124 990	2 348 865,31	0,21
KLA TENCOR	USD	367	113 372,34	0,01
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	4 022	4 450 906,59	0,39
MOSAIC CO/THE	USD	12 000	592 007,35	0,05
MOTOROLA SOL. WI	USD	11 000	2 514 847,14	0,22
NETFLIX INC	USD	19 990	4 804 211,30	0,43
NETWORK APPLIANCE INC	USD	77 000	4 861 379,06	0,44
NORTONLIFELOCK INC	USD	218 990	4 502 075,84	0,41
ONTO INNOVATION INC	USD	9 000	588 424,44	0,05
POOL CORP	USD	1 000	324 820,09	0,03
PULTE GROUP	USD	44 000	1 684 275,00	0,15
REGENERON PHARMA	USD	3 000	2 109 539,12	0,18
SYSCO CORPORATION	USD	5 000	360 894,20	0,03

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	76 990	8 566 232,84	0,77
TARGET CORP	USD	34 000	5 150 063,80	0,46
TELEDYNE TECHNOLOGIES	USD	4 000	1 377 920,69	0,12
THE WALT DISNEY	USD	150 000	14 443 423,67	1,30
VIACOMCBS INC - CLASS B	USD	143 668	2 792 261,25	0,25
VISA INC CLASS A	USD	29 880	5 418 447,40	0,48
TOTAL ETATS-UNIS			134 844 206,47	12,07
IRLANDE				
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	119 990	6 519 744,51	0,59
TOTAL IRLANDE			6 519 744,51	0,59
LUXEMBOURG				
AON PLC/IRELAND-A	USD	42 000	11 484 244,37	1,03
TOTAL LUXEMBOURG			11 484 244,37	1,03
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			153 919 761,73	13,78
Indemnités sur titres prêtés			36 200,12	0,01
Indemnités sur titres empruntés			74,33	
Créances			172 018 253,46	15,40
Dettes			-329 235 200,47	-29,48
Comptes financiers			156 345 956,05	14,00
Actif net			1 116 745 178,65	100,00

Parts CPR USA ESG H-G EUR	EUR	55 638,437	145,36
Parts CPR USA ESG O	EUR	28 600	26 839,84
Parts CPR USA ESG H-PM EUR	EUR	20,000	104,57
Parts CPR USA ESG H-I EUR	EUR	940,180	126 517,31
Parts CPR USA ESG H-P EUR	EUR	35 616,011	153,49
Parts CPR USA ESG PM	EUR	20,000	126,40
Parts CPR USA ESG I	EUR	364,932	351 275,92
Parts CPR USA ESG P	EUR	2 642 826,385	33,16
Parts CPR USA ESG R	EUR	4 540,948	173,64

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR USA ESG O

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	8 667 230,00	EUR	303,05	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	161 538 806,00	EUR	5 648,21	EUR
TOTAL	170 206 036,00	EUR	5 951,26	EUR